

► Peut-on mettre un peu d'affectif dans un éditorial ? Si oui, alors ce sera cette fois...

Il y a plus de deux ans (combien de mois désormais ?), naissait le projet Stopcovidensemble, qui allait donner ensuite la lettre info, puis la lettre SantéEnsemble que vous lisez. Au cœur de ce qui nous avait réunis, associations, collectivités, professionnels de santé, ARS, des quartiers aux entreprises et des délégations de l'Agence aux rues de nos villes, il y avait un besoin que nous ressentions tous : le besoin de nous former, dans l'urgence, pour savoir comment mieux prévenir le COVID ; le besoin de progresser en échangeant nos savoir-faire et nos difficultés, nos points de vue et nos pratiques ; et surtout, le besoin de confronter ce que nous apprenait la santé publique - et son immense champ de connaissances, et ce que nous apprenaient nos concitoyens, leurs vies, leurs expériences, tout aussi immenses.

Nous avons progressé, bien plus vite que nous n'aurions espéré ; nous continuons à converger, et nous voulons franchir de nouvelles étapes en santé publique. Ce numéro nous en lance le défi, et nous en donne les moyens, à chacune et chacun . C'est plus indispensable encore aujourd'hui qu'hier. ■

Luc Ginot

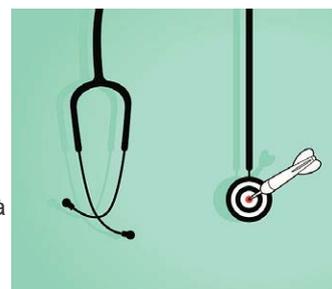
Directeur de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

● Se former en prévention et promotion de la santé ●

► Le concept de **promotion de la santé** est très usité dans les stratégies et plans nationaux voir internationaux.

Ce concept reste **toutefois mal compris** et **mal intégré** dans les **politiques publiques**. La promotion de la santé nécessite l'intervention d'acteurs **qui ne sont pas que des professionnels de santé** mais qui proviennent de **différents horizons**. Chacune et chacun, dans ses interactions avec les institutions de santé, peuvent être à mêmes de comprendre, d'appréhender et de **s'approprier une mesure de santé publique**.



Ce qui s'est vu notamment avec **les mesures et gestes barrières** durant l'épidémie de Covid, ou la majorité de la population a adopté les gestes barrières, la vaccination, le port du masque entre autres par **compréhension et appropriation d'une mesure à portée collective** pour stopper la diffusion du virus.



« La promotion de la santé est un processus social qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. »

« La promotion de la santé permettrait aux individus de mieux maîtriser les déterminants de santé et d'améliorer ainsi leur santé. »

Charte d'Ottawa - première conférence internationale sur la promotion de la santé

La formation est **utile** pour les professionnels qui veulent **monter des projets**, aussi utile pour les **bénévoles** et les **acteurs associatifs** dans leur **pratique quotidienne** et quelques soit les statuts.

Les ressources présentes ici s'adressent à toutes et à tous.

La promotion de la santé par le CODES 93 :

« L'enjeu est **individuellement et collectivement** de **participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé**, et **favoriser le renforcement du pouvoir d'agir** en santé des individus.

Afin d'être en capacité de **concevoir-animer-évaluer** des projets et actions de qualité, la **formation des professionnels et des bénévoles est un outil majeur**.

Agir en promotion de la santé - éducation pour la santé - prévention santé, nécessite

donc **l'acquisition d'un ensemble de capacités – savoirs, savoir-faire, savoir-être**. Un enjeu en tant qu'organisme de formation est de veiller à la qualité des offres. »



Retrouvez quelques **formations du CODES 93** ici :

► **Renforcement des [compétences psychosociales chez les jeunes enfants](#) !**

► **Accompagner les parents en situation de précarité à un [usage des écrans et du numérique favorable à la santé et adapté à l'âge de leurs enfants](#) !**

Retrouvez les [formations du CODES 95](#) ici !

Ces formations sont gratuites pour les participants et financées par l'ARS-IDF

« Développer une culture commune auprès des acteurs clés de la promotion de la santé »

Par l'équipe de Promosanté

« Le déploiement d'interventions en promotion de la santé (PS) concerne une **pluralité d'acteurs** sur les territoires : **professionnels, élus, usagers de nombreux domaines, social, sanitaire, pédagogique, urbanisme, environnement, politique, institutionnel...** En Île-de-France, ces acteurs font état de **niveaux de compréhension, de compétences** et de **situations de pratiques hétérogènes**.

S'agissant de **formation**, il est donc essentiel de **s'adapter à tous les publics** et à leur **niveau de littératie** ; partir de **leurs préoccupations, leurs ressources, leurs savoirs** pour **progresser à leur rythme** et en tenant compte des **contextes de pratique** plus ou moins facilitants dans lesquels ils se trouvent.

Au vu de ces objectifs ambitieux, une démarche de **montée en compétences des acteurs** se doit d'avancer pas à pas, par de perpétuels allers-retours et articulations entre **ressources des personnes, échanges d'expériences** et **apports de connaissances**, tout en cherchant à **faire évoluer les environnements de pratique**. »

Pour lire l'intégralité de l'article de Promosanté, c'est ici : <https://www.promosante-idf.fr/se-former/vous-souhaitez/monter-en-competences-en-promotion-de-la-sante>

Retrouvez sur
le site de
Promosanté le
[répertoire de formations en promotion de la santé !](#)



Découvrez le
nouveau
parcours [en e-learning](#) sur les
fondamentaux
de la
promotion de
la santé !

« Nous faisons de l'aller-vers depuis 20 ans »

Le Service CAP Santé de la Sauvegarde des Yvelines et son dispositif de santé psychique



Mikael Quilliou-Rioual, Directeur de CAP Santé

« Le service CAP Santé est un service qui existe **depuis 2009**, et qui propose **depuis plus de 20 ans** des services dans le champ de la **santé psychique** au niveau du département des Yvelines.

Ce service de la Sauvegarde des Yvelines coordonne **deux équipes mobiles** qui interviennent sur l'ensemble des Yvelines. Le dispositif est **cofinancé** par l'**ARS-IDF** et la **DDETS** (*Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités*)

Les politiques d'**évaluation et d'orientation** en santé psychique sont financées par l'ARS et la DDETS, et celles concernant l'aide aux **Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI)** par la préfecture.

Par ailleurs, nous entendons régulièrement le **concept d'aller vers comme quelque chose d'innovant et mis en pratique récemment** alors qu'il faut savoir que **nous faisons de l'aller vers depuis 20 ans.**»

▶▶▶ [Lire la suite de l'article sur le site](#)

ZOOM SUR

Vous êtes agent d'une collectivité ?

▶ Le **CNFPT** (*Centre National de la Fonction Publique Territoriale*) a pour objectif l'**accompagnement des collectivités territoriales** et de leurs agents dans leur mission de service public.

Il **dispense des formations** dont certaines portant sur de la **santé publique et de la promotion de la santé**.

En particulier, **trois que nous vous invitons plus particulièrement à considérer :**

- ▶ [Coordonner un CLSM](#)
- ▶ [Organisation territoriale de la santé](#)
- ▶ [Premiers secours en santé mentale](#)

Retrouvez toute leur offre de formation ici : <https://www.cnfpt.fr/rechercher-formation>

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- ▶ Retrouvez les [formations dispensées par l'EHESP](#) (*Ecole des hautes études en santé publique*) !
- ▶ Retrouvez la page consacrée aux [dispositifs de Promosanté-IDF](#) !
- ▶ Retrouvez la formation du portail internet « [Pour bien vieillir](#) » en lien avec Santé Publique France !
- ▶ Ici la brochure de Santé Publique France sur [les clés de la formation en promotion de la santé](#) !

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)